



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 10 juillet 2014

Serge LASVIGNES
Secrétaire Général du Gouvernement
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Secrétaire Général,

Dans le cadre du dialogue social, deux CT Centraux des DDI étaient prévus les 5 juin et 10 juillet 2014. Nous déplorons l'annulation de ces deux réunions qui sont des instances de dialogue social importantes pour le personnel. Le CT prévu le 10 juillet est remplacé par une réunion dite informelle.

La CGT avait porté un projet d'accord-cadre sur l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail sur lequel vous aviez donné votre accord de principe. Ce point devait être inscrit à l'ordre du jour du CT de ce jour. Nous constatons à nouveau qu'il a été annulé.

La CGT dénonce cette méthode qui illustre la manière dont le gouvernement considère les personnels et leurs représentants.

Par ailleurs, sans aucune concertation préalable le conseil des ministres du 2 juillet 2014 annonce une nouvelle étape de la réforme de l'Etat, qui sera menée de manière complémentaire et dans le même calendrier que la réforme territoriale, d'ici 2017.

Les conséquences porteront sur l'organisation de l'Etat, les missions et les emplois. Ces réformes seront conduites sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. Les personnels sont d'autant plus inquiets qu'ils subissent depuis des années les politiques menées au titre de la RGPP et de la MAP.

C'est pour cela que la CGT exige l'ouverture d'un espace réel de débat et de concertation avec l'ensemble des représentants des personnels. Elle demande également l'ouverture d'un débat public sur la finalité de ces réformes.

La CGT déplore dans ces conditions l'absence du Secrétaire Général du Gouvernement qui aurait pu être un acteur important pour ouvrir le débat nécessaire.

Comme vous ne pouvez pas apporter d'éléments de réponse aux préoccupations des personnels, et que la réunion informelle n'est pas le cadre pour en débattre, la CGT a décidé de quitter la séance.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, l'expression de ma considération distinguée.

Pour les membres CGT du CT Central des DDI,
Patrick HALLINGER
Secrétaire National de l'UGFF-CGT